

Casablanca

4.861 projets ont reçu l'avis conforme de l'Agence urbaine en 2016



Le conseil d'administration a été marqué par l'examen du rapport d'activités de l'Agence au titre de l'exercice 2016.

Durant l'exercice 2016, le nombre de projets ayant reçu l'avis favorable de l'Agence urbaine a connu une augmentation de 49% en comparaison avec l'année 2015.

Le conseil d'administration de l'Agence urbaine de Casablanca (AUC) s'est réuni, mercredi dernier, en session ordinaire au siège de la wilaya de la région de Casablanca-Settat. Cette session a été marquée par l'examen du rapport d'activités de l'AUC au titre de l'exercice 2016.

En ce sens, l'on rappelle que le nombre de plans d'aménagement opposables est de 30. Chose qui représente un taux de couverture de 80% au niveau du territoire couvert par le Schéma directeur d'aménagement urbain, à savoir les préfectures de Casablanca et de Mohammedia, les provinces de Nouaceur, de Médiouna et de Benslimane, ainsi que la commune El Mansouria. Le même taux est, par ailleurs, de 96% en ce qui concerne la commune de Casablanca.

«L'exercice 2016 a connu l'homologation du plan d'aménagement sectoriel de la commune d'Ouled Azouz et l'attribution des marchés pour l'élaboration des études des plans d'aménagement sectoriels des communes de Bouskoura, Mohammedia, Tit Mellil, Lahraouiyyine et Sidi Moussa El Mejdoub, ainsi que les arrondissements Ain Chock, Hay Hassani, Sidi Moumen et Sidi Bernoussi», fait savoir la même source. En termes de gestion urbaine, dans le cadre des commissions d'instruction compétentes siégeant au sein des guichets uniques institués auprès des communes, l'AUC a examiné, durant l'exercice 2016, 9.924 projets, dont 4.861 ont reçu l'avis conforme, soit une augmentation de 49% par rapport à l'année 2015. Ces projets incluent l'habitat (722), sur une superficie de 1.170 ha, dégageant 69.392 unités de logements répartis entre le logement social (20.006), le logement économique (6.423), le logement de moyen et haut standing (6.030) et l'habitat rural (35), en plus de 36.898 unités de logement après valorisation totale des lotissements ayant reçu l'avis conforme. Les projets ayant reçu l'avis conforme englobent également les équipements publics et privés d'intérêt général, au nombre de 300 couvrant une superficie plancher de 342.557 m², dont 71% seront réalisés par le secteur privé. Parallèlement, 178 projets économiques ont été examinés favorablement au cours de l'année 2016, couvrant une superficie globale de 199 ha et répartis entre le secteur industriel (117 unités), le commerce et services sur superficie plancher de 20.067 m² et 30 lots de terrains sur une superficie de 6 ha, ainsi que le secteur touristique avec 12 projets. Sur le plan des grands projets urbains, l'on indique que dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement du Grand Casablanca 2015-2020, l'Agence urbaine a œuvré à l'accompagnement de la réalisation de plusieurs projets de développement, entre autres le Pôle urbain d'Anfa, la nouvelle ville de Zenata, la Zone d'activités économiques Oulad Hadda, le Grand Théâtre, le pont à haubans à Sidi Maârouf, ou encore le passage souterrain Al Mouwahidine. En ce qui concerne l'habitat insalubre, l'AUC a accompagné les opérations de résorption des bidonvilles, de traitement des constructions menaçant ruine et de reconstruction des quartiers sous-équipés. «Concernant l'opération "An-nasr", initiée par l'Agence urbaine, les travaux d'équipement de la première et de la deuxième tranche, sur une superficie totale de 175 ha, ont été achevés. Quant aux travaux d'équipement de la troisième tranche sur 93 ha, ils ont déjà été lancés. Les deux premières tranches achevées permettront le relogement de 7.608 ménages, soit un taux de 83%», conclut le communiqué. ■ A.H.

L'Agence urbaine a œuvré à l'accompagnement de la réalisation de plusieurs projets de développement, entre autres le Pôle urbain d'Anfa, la nouvelle ville de Zenata, le Grand Théâtre, le pont à haubans à Sidi Maârouf, ou encore le passage souterrain Al Mouwahidine.